



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE GOUVERNEMENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Papeete, le 19 mai 2016

INFORMATION MEDIAS

Réunion du premier comité de pilotage du Contrat de redynamisation des sites de défense, depuis sa signature à l'occasion de la visite du Président de la République

(le jeudi 19 mai 2016, à 9h30, salle des Archipels, au Haut-Commissariat de la République)

Le Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD), signé le 22 février dernier, à Papeete, lors du déplacement du Président de la République, a pour objectif de compenser la perte d'activité économique jadis générée par les forces armées dans les communes où elles étaient implantées : Papeete, Faaa, Pirae, Arue, Mahina et Taiarapu Est. Ainsi, sont notamment prévus, sur les anciennes emprises foncières militaires (près de 22 ha estimés à environ 4,8 milliards de FCFP) : des zones d'activité économique, des marchés de proximité, des zones de développement touristique, etc. Ces projets sont susceptibles de générer plusieurs centaines d'emplois pérennes.

Dans le cadre du CRSD, l'Etat et le Pays contribueront, ensemble, au financement des projets communaux, dans la limite de 80% des couts prévisionnels HT. D'autres crédits pourront également être mobilisés, notamment le Contrat de projets.

Les financements se répartissent ainsi:

- Etat : près de 716 millions de FCFP (FRED+FEI), hors Contrat de projets
- Pays: 500 millions de FCFP
- Participation des communes à hauteur de 20% du coût de leurs projets HT (+ prise en charge de la TVA)

Par ailleurs la mobilisation de fonds privés est prévue pour certains projets de zones d'activités économiques et d'aménagement. Les montages juridiques ont été approuvés par les comités de pilotage.



Les projets des communes qui verront le jour :

- 1 zone d'activité économique sur Arue (ancien RIMAPP) où une dizaine d'entreprises pourraient s'implanter.
- 2 zones d'activités à vocation mixte alliant développement économique et équipements publics à Mahina (ancien site du RSMA) et à Taiarapu Est (ancien site du fort de Taravao).
- La création, à terme, d'un véritable centre-ville à Pirae sur la plaine de Taaone (incluant la zone de Aorai Tinihau)
- La requalification de la zone portuaire de Papeete
- la construction d'un marché de proximité sur la cité Bopp Dupont à Faaa. Cet équipement permettra aux artisans et producteurs de disposer d'une infrastructure appropriée et de pouvoir échanger sur de nouveaux modes de production. Le soutien au développement du secteur primaire est un aspect important du projet.
- 2 projets de développement d'activités touristiques et de loisirs proposés par la commune de Taiarapu Est.

Par ailleurs, les cités Grand et Mariani, font l'objet d'une cession directe au Pays pour la réalisation de logements. Le Contrat de projets en finance, d'ores et déjà, les études préalables et prochainement des travaux de rénovation ou d'aménagements extérieurs.

Liste des participants :

- Le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française
- Le Président de la Polynésie française
- La Vice-Présidence de la Polynésie française
- Le Commandant supérieur des Forces Armées en Polynésie française
- L'Administrateur général des finances publiques de la Polynésie française
- La commune de Arue
- La commune de Faaa
- La commune de Mahina
- La commune de Papeete
- La commune de Pirae
- La commune de Taiarapu Est
- La Direction de l'Ingénierie Publique (hcrpf)
- Le Directeur des Interventions de l'Etat (hcrpf)
- La Directrice du Budget et des Finances
- La Déléguée pour le Développement des Communes (Pays)
- Le Directeur des Infrastructures de la Défense

